

1881
FEVRIER.

Consacré à la
STE. FAMILLE.

Lev. du Soleil, le 1er à 7h. 27m. Le 15, à 7h. 8m.
Cou. du Soleil, le 1er à 5h. 1m. Le 15, à 5h. 20m.
P.Q. le 5, à 7h. 59m. du s. D.Q. le 21, à 2h. 35m. s.
P.L. le 14, à 1h. 29m. du m. N.L. le 28, à 6h. 38m. m.

- 32 Mar. S. Ignace, E. M. db. r.
2 Merc. Purification B. V. M. db. 2 cl. b. (40h. *St. Ignace*.
3 Jeu. Ste. Martine, v. m. db. 2 cl. r†. (30 Janv.)
4 Vend. S. André Corsini. E. c. db. b. (40h. *Terrebonne*.
5 Sam. Ste. Agathe, v. m. db. r.
6 DIM. 5 Epiph. S. Tite, E. c. db. b. (Sol. Pur.) (40h. *Asile des*
7 Lun. S. Romuald. ABBÉ. db. b. [*Muettes à*
8 Mar. S. Jean de Matha, c. db. b. (40h. *Ste*.
9 Merc. S. Raymond de Pen. c. sd. b†. [*Dorothée*.
10 Jeu. Ste. Scholastique, v. db. b. (40h. *Col. de l'Assomption*.
11 Vend. Ste. Geneviève, v. db. b.
12 Sam. S. Ildefonse, E. c. db. b. (40h. *St. Damien*.
13 DIM. Septuagésime, sd. 2 cl. vl* [*Sœurs Grises*.
14 Lun. SS. Mar. Japo. (hier) db. r. (40h. *Ste. Croix*.
46 Mar. Prière de N.-S. db. m. r.
16 Merc. De la Férie, vl†. (40h. *Rawdon*.
17 Jeu. Du St. Sacrement, sd. b†.
18 Vend. S. Siméon, E. M.-db. r. (40h. *Ste. Scholastique*.
19 Sam. De l'Imm. Conc. sd. b†.
20 DIM. SEXAGESIME, sd. 2 cl. vl. (40h. *S. Cœur, rue Ontario*.
21 Lun. De la Férie, vl†.
22 Mar. De la Passion, dm. r†. (40h. *Repentigny*.
23 Merc. S. Pierre Damien, E. d. db. b.
24 Jeu. S. Mathias, A. db. 2 cl. r. (40h. *Conv. de St. Paul*.
25 Vend. Chaire de S. Pierre à Ant. dm. b. (22)
26 Sam. Ste. Marguerite de C. sd. b† (40h. *N.-D. de Montréal*.
27 DIM. QUINQUAGÉSIME, sd. 2 cl. vl.
28 Lun. De la Férie, vl†. (40h. *Soulangé*.

charité. Cette vierge si sainte et si chérie de Dieu souhaite prendre un repas avec vous, et vous refusez de la satisfaire dans une chose de si peu d'importance; vous oubliez donc que c'est à votre voix qu'elle a renoncé à toutes les richesses et à toutes les pompes du monde. A dire vrai, vous demandait-elle quelque faveur bien plus grande, elle est votre fille spirituelle, et vous ne devriez pas la désobliger. Vous croyez donc, répondit le Saint, que je dois me rendre à ses desirs. — "Oui, Père, repriront les frères, "Sœur Claire mérite que vous lui accordiez ce qu'elle vous demande." — "Eh! bien, répliqua St. François, votre avis est le mien, j'y consens et pour procurer à notre sœur une plus grande consolation, je veux qu'elle vienne prendre ce repas à Ste. Marie des Anges. Depuis longtemps déjà, elle est renfermée à St. Damien, ce sera pour elle un bonheur de revoir ce couvent où elle a déposé les livrés du siècle, pour se faire l'épouse de